



Recueil de bonnes pratiques 2023

IMPRIMERIE DU COMMERCE

Le Réseau Produit en Bretagne s'engage dans une démarche de responsabilité sociétale et demande donc à chacun de ses membres de renseigner, chaque année, son recueil de bonnes pratiques en matière de RSE, sur l'année écoulée. Ce rapport annuel permet à l'entreprise de resituer ses actions dans le temps pour piloter son action RSE et ainsi identifier les points restant à améliorer. Le recueil de bonnes pratiques le plus récent est affiché sur la page de présentation de l'entreprise, sur le site www.produitenbretagne.bzh

Gouvernance responsable

Engagement explicite de la Direction en faveur de la RSE

RSE Imprifrance depuis 2016 : tous les ans en tant qu'entreprise engagée durablement dans la démarche, nous recevons un certificat RSE et dans ce cadre, nous avons initié une démarche d'achats responsables avec nos fournisseurs.

RSE PRINTETHIC : l'entreprise a entamé une démarche dans le processus de labellisation RSE PrintEthic et dans la mise en place des actions exigées par le référentiel. Développé par notre branche, dédié aux acteurs des industries graphiques, c'est un label exigeant et complet sur la RSE basé sur la norme ISO 26000 qui permet à l'entreprise de progresser par paliers avec une feuille de route claire et des indicateurs associés. Le label identifie 12 enjeux prioritaires pour le secteur afin de construire une stratégie collective, il est divisé en quatre niveaux avec l'obligation de monter d'un niveau tous les trois ans.

A ce titre un comité RSE a été créé composé de 3 salariés volontaires. Il s'agit d'un groupe de travail pour piloter et informer des progrès de la démarche, définir les plans d'actions afférentes aux enjeux du référentiel Print Ethic.

Politique RSE de l'entreprise : les membres du comité ont validé le contenu et la forme du document. Elle a été officialisée à l'ensemble des collaborateurs puis dans les supports de communication externe de l'entreprise.

Une présentation des résultats du questionnaire émis à destination des salariés a été présentée au comité puis affichée pour l'ensemble du personnel.

Dans le cadre d'une prestation appui-conseil, la société Aencrage (conseil en développement durable et RSE) a continué à nous accompagner en 2023 afin d'agir pour la transition écologique.

Informations des parties prenantes

Nous avons lancé deux questionnaires à destination de nos parties prenantes (salariés et fournisseurs) pour les associer à notre démarche d'amélioration continue en identifiant ensemble les sujets qui comptent le plus en matière de développement durable et de RSE.

Les résultats des réponses seront analysés avec notre comité RSE, constitué de 3 salariés volontaires dans l'optique de poursuivre l'amélioration de nos pratiques RSE).

Engagement au sein de Produit en Bretagne (solidarité entre les membres, participation à la vie du Réseau)

Nous participons à l'Assemblée Générale tous les ans.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir rencontre Finistère Sud le jeudi 19 octobre matin, une visite de l'entreprise a été organisée et nous avons échangé sur la filière, le papier...

Nous sommes également présents aux rencontres Finistère Sud organisées chez les autres membres.

Nous privilégions les membres de Produit en Bretagne dans nos achats.

Engagements en faveur de la diversité / droits des personnes

Parité professionnelle homme / femme

La parentalité en entreprise participe à notre action RSE et répond aux enjeux d'aujourd'hui.

Dans le cadre de notre démarche RSE Imprifrance, nous mesurons tous les ans les moyennes des rémunérations, cet indicateur nous garantit qu'il n'y ait pas d'écarts entre les salaires. En matière de recrutement, nous adoptons l'écriture inclusive dans les titres de description des postes à pourvoir. Nous préparons les congés de maternité en faisant participer la salariée à son remplacement et l'organisation de son poste durant son absence.

Nous facilitons la prise de congés des salariés pour leur permettre de passer du temps avec leur famille, nous adaptons l'organisation du travail pour que les parents des enfants en bas âge puissent s'absenter pour la rentrée des classes, nous n'organisons pas de réunions le soir.

Respect de la vie privée

Deux salariés ont suivi une formation de 2 jours sur le thème de la RGPD, des actions devront être mises en oeuvre dans le courant de l'année 2024.

Conditions et relations de travail

Santé et sécurité au travail

Dix salariés ont été formés cette année 2023 à la prévention des risques incendie et lutte contre les incendies, alerter et savoir utiliser les extincteurs dans l'entreprise.

Formation des salariés

Un tableau social est en cours d'élaboration afin d'identifier que tous les salariés ont bien été formés. Projet PCRH en 2024 pour nous accompagner sur les enjeux sociaux.

Information du personnel / entretiens annuels

Les entretiens professionnels ont été organisés cette année 2023 pour l'ensemble des salariés. ils sont informés des formations et du CPF.

Les entretiens professionnels que nous organisons tous les 2 ans avec nos salariés sont un moment d'échange constructif avec l'employeur qui vise à recenser les besoins de formation du salarié et le rendre acteur de son évolution professionnelle. Nous privilégions la polyvalence dans nos métiers qui offre des avantages pour l'organisation, de la flexibilité et l'optimisation dans la production.

Préservation de l'environnement

Gestion et optimisation des énergies

Nous sensibilisons nos salariés à la réduction de la consommation des appareils informatiques : paramétrer la veille des ordinateurs, éteindre complètement les écrans la nuit etc... Un « suivi trimestriel des consommations énergétiques de notre site » est obligatoire dans le cadre du cahier des charges Imprim'vert.

Nous avons limité le nombre d'imprimantes en privilégiant des appareils multifonctions moins nombreux ; Un projet à moyen terme : remplacement des ampoules par des leds à basse consommation.

Gestion et optimisation de l'eau

Dans le cadre de notre certification RSE, nous devons suivre notre consommation d'eau trimestriellement afin de détecter toute fuite éventuelle. Dans notre métier, la première source de consommation est généralement d'origine sanitaire. On estime que cette consommation est comprise entre 30 et 50 l d'eau par jour et par personne : certains aménagements ont été mis en place comme la chasse d'eau double flux et la 2nde source de consommation est le lavage des plaques d'offset. Elle dépend fortement de la nature des plaques et des équipements utilisés. Toutefois, grâce à l'arrivée du CTP, la consommation d'eau du secteur graphique a fortement diminué.

Gestion et optimisation des matières premières

Nous avons le projet de former nos collaborateurs aux achats responsables et l'éco-conception en 2024. 90% de nos papiers sont certifiés PEFC ou FSC ou recyclés.

Pour diminuer la consommation du plastique pour l'emballage des produits, nous utilisons des banderoleuses papier qui permettent de passer automatiquement une bande de papier autour des produits.

Notre offre de façonnage permet de répondre à la consultation dans sa globalité et permet donc de réduire les impacts écologiques

liés à la multiplication des transports de produits semi-finis entre l'imprimerie et différents sous-traitants. Les caisses cartons sont estampillés LNE, compatibles avec l'environnement et aptes au recyclage, de plus la matière carton est recyclée et valorisée par notre prestataire Paprec, et si demandé par notre client nous utilisons du film plastique 100% recyclé.

Toutefois pour diminuer la consommation du plastique, nous utilisons des banderoleuses papier qui permettent de passer automatiquement une bande de papier autour des produits.

Nous encourageons nos clients à anticiper leur commande pour limiter les envois express et ainsi optimiser au jour le jour nos tournées en regroupant les commandes.

Sur le plan environnemental, réduire le taux de gâche papier limite son empreinte carbone, l'analyse de sa consommation, donc une réduction de ses achats et dépenses. Les actions que nous avons mises en œuvre à travers notre démarche RSE sont entre autres : l'optimisation des formats d'impression, la calibration des matériels et l'implication de nos collaborateurs dans cette démarche (indicateur : quantité de déchets papier + consommation de papier x 100).

Réduction, tri et recyclage des déchets

Dans le cadre du dispositif RSE d'Imprifrance, le premier niveau d'engagement nous permet de travailler sur 12 indicateurs RSE basé sur des piliers environnementaux, sociaux, économiques comme par exemple : gâche papier, consommation d'énergie par tonne imprimée, consommation d'eau par tonne imprimée, carburant.

Nous pouvons ainsi organiser et valoriser une démarche volontaire et progressive avec différents niveaux de connaissance.

- Déchets liquides : Toutes nos machines offset sont équipées de système de traitement en circuit fermé afin qu'aucun rejet ne soit fait dans les réseaux.

- Déchets papiers : Ces derniers sont triés en fonction de leur qualité et pris en charge dans les réseaux de traitement de papier (PAPREC) pour être soit transformés en papier recyclé, soit utilisés dans la fabrication d'autres matériaux.

- Déchets souillés : Cela concerne les boîtes d'encre ainsi que tous les bidons de produits quel qu'ils soient qui sont soit recyclés, soit remis en « réutilisation ».

Il en va de même pour les déchets générés par le nettoyage de nos machines : nous utilisons uniquement des lavettes recyclées Mewa, ces dernières étant garanties d'une qualité optimale dans le plus pur respect de l'environnement grâce à la certification de Mewa selon les normes DIN EN ISO 9001 et 14001 : ces certifications nous garantissent que le transport des lavettes est en conformité avec la réglementation en vigueur en matière de sécurité et de protection de l'environnement.

- Déchets métaux : Les plaques aluminiums usagées sont disposées dans des bacs spéciaux et récupérées par un prestataire de traitement des métaux et servent à la fabrication de tous types de pièces métalliques

Prévention de la pollution (eaux usées, gaz à effet de serre...)

Notre bilan carbone a été réalisé en 2011, toutefois dans le cadre de la démarche PrintEthic (RSE) que nous entamons nous avons l'engagement de réaliser un nouveau bilan carbone d'ici la fin de l'année 2023. Au-delà de nous permettre de mesurer l'impact carbone de notre activité, la réalisation du bilan carbone en 2023 nous permettra de mesurer l'impact des actions menées depuis le dernier bilan en 2011 et de dresser une stratégie de réduction de nos émissions pour les années à venir, en adéquation avec les objectifs fixés par l'accord de Paris.

Réduction nécessaire des émissions de CO₂ : les Accords de Paris prévoient une obligation de neutralité carbone à l'horizon 2050, nous souhaitons donc nous engager, dès aujourd'hui, dans une démarche ambitieuse avec l'objectif de réduire leurs émissions de 5% par an à partir de 2025. La première étape est d'effectuer un bilan carbone, en partenariat avec l'association européenne ClimateCalc, pour mesurer nos impacts de façon à déterminer les leviers qui nous permettront de les réduire.

Prévention et protection contre les atteintes à l'environnement naturel et à la biodiversité

Notre bilan carbone a été réalisé en 2011, toutefois dans le cadre de la démarche PrintEthic (RSE) que nous entamons nous avons l'engagement de réaliser un nouveau bilan carbone d'ici la fin de l'année 2023. Au-delà de nous permettre de mesurer l'impact carbone de notre activité, la réalisation du bilan carbone en 2023 nous permettra de mesurer l'impact des actions menées depuis le dernier bilan en 2011 et de dresser une stratégie de réduction de nos émissions pour les années à venir, en adéquation avec les objectifs fixés par l'accord de Paris.

Réduction nécessaire des émissions de CO₂ : les Accords de Paris prévoient une obligation de neutralité carbone à l'horizon 2050, nous souhaitons donc nous engager, dès aujourd'hui, dans une démarche ambitieuse avec l'objectif de réduire leurs émissions de 5% par an à partir de 2025. La première étape est d'effectuer un bilan carbone, en partenariat avec l'association européenne ClimateCalc, pour mesurer nos impacts de façon à déterminer les leviers qui nous permettront de les réduire.

Bonnes pratiques des affaires / responsabilités des fournisseurs

Politique de respect des fournisseurs

A travers nos adhésions à Produit en Bretagne, Imprifrance (groupement d'imprimeurs), UNIIC (Union Nationale des industries de l'impression et de la communication), PrintEthic, des chartres spécifiques d'adhésion aux valeurs fondamentales, aux principes et exigences de bonne conduite sont signées qui engagent l'entreprise et nos fournisseurs sur notamment la loyauté des pratiques.

Développement local et intérêt général

Achats locaux en Bretagne

Nous favorisons toujours le choix du local et de la proximité pour nos achats, nous limitons les intermédiaires et donc les impacts liés aux transports tout en favorisant la création des emplois sur le territoire. Notre participation active auprès des associations et entreprises de la région nous permet de nous inscrire dans la vie locale et de participer à son développement. Nous sommes également membre de Produit en Bretagne, collège services, depuis 2010.

Engagement sociétal et en faveur de l'intérêt général

Nous avons renouvelé nos partenariats locaux (festival de Cornouaille, bal des pompiers de Quimper, les Béliers de Kemper, volley ect...) et participé à la 3ème édition de la semaine du tourisme économique et des savoir-faire organisé par le réseau des offices de tourisme de Bretagne qui a lancé des visites d'entreprise dédiées aux particuliers.

Actions en faveur de la culture et la langue bretonne

Nous sommes attachés à notre territoire et nous privilégions naturellement les relations avec les acteurs locaux. L'imprimerie du Commerce s'est engagée à construire un projet langue bretonne par l'adhésion à la charte et au label « ya d'ar brezhoneg ». La convention a été signée par Mr Rannou le 14 septembre 2023 en présence de Monsieur Paul Molac, député du Finistère du Morbihan et président de l'Office de Tourisme de Bretagne ainsi que Monsieur Malo Bouessel du Bourg, Directeur Général de Produit en Bretagne. Engagée en faveur du breton niveau I, par cet accord, nous entendons prouver la détermination de notre entreprise à faire vivre la langue bretonne par la mise en œuvre d'actions concrètes (cartes de vœux bilingues, calendriers, cartes de visite, plaquettes etc...).